

« Ouiconque s'élève sera abaissé : et qui s'abaisse sera élevé » (Lc 14, 1.7-11)

Appel urgent novembre 2020 Écrire avant le 21 décembre 2020!

86,600km² M84,07Mio Capitale: Kinshasa Président: Félix Tshisekedi Pratique de la torture : oui. Peine de mort : oui, pourtant interdite par la Constitution. Partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la RDC a ratifié la Convention contre la torture en 1996, l'OPCAT en 2006.

Dimas Kitenge a fait part au ministre des droits humains congolais de son intention de dénoncer l'impunité d'un haut responsable militaire affecté à Kisangani. Après cela, il a reçu des menaces de mort.

Dismas Kitenge lutte contre l'impunité des crimes du passé. Il préside le Groupe Lotus, basé à Kisangani. L'organisation a documenté des exactions commises de 1998 à 2002. Elle révèle, entre autres, qu'un haut responsable militaire affecté récemment à Kisangani, jadis actif au sein de la rébellion Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD-Goma), est mêlé à de graves violations des droits humains restées à ce jour impunies.

Le Groupe Lotus mène des campagnes afin que vérité soit faite, que justice soit rendue et que des réparations puissent être apportées aux victimes et à leurs proches. Les menaces de mort proférées à l'encontre des Kitenge visent à dissuader Dismas de poursuivre son travail et à enterrer ainsi le passé. Le 19 septembre 2020, le défenseur a saisi le Procureur de la République près le Tribunal de Grande instance de Kisangani, demandé l'identification de l'auteur des

menaces et déposé plainte contre lui.



Le 14 mai 2002 un groupe de militaires et de policiers appelle les forces du RCD-Goma à se mutiner et à tuer les Rwandais présents à Kisangani -encore sous contrôle de la rébellion congolaise, soutenue et encadrée par le Rwanda. Au moins six Rwandais -d'origine ou d'apparence rwandaises-sont tués. Les militaires du RCD-Goma reçoivent des renforts de Goma et reprennent le contrôle de la ville. Lors de la répression qui s'ensuit, du 14 au 22 mai, des éléments du RCD-Goma tuent au moins 276 civils et en blessent des centaines (quartier Mangobo, camp Ketele, aéroport de Bangoka et pont Tshopo). Au cours d'opérations de ratissage, les militaires commettent

d'innombrables viols et pillages. Des corps sont jetés dans la Tshopo, certains mutilés et éventrés. Le Groupe Lotus a publié un rapport sur ces évènements pointant la responsabilité individuelle de plusieurs commandants du RCD Goma dans ces exactions.

Retour sur les conflits en RDC

De 1996 à 1998, la RDC connait une première guerre régionale, durant laquelle l'Ouganda et le Rwanda soutiennent un groupe rebelle congolais, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Zaïre (AFDL). Cette première guerre met un terme à 32 ans de règne sans partage du général Mobutu Sese Seko. En 1998, sept pays africains regroupés en deux coalitions s'affrontent dans une seconde guerre. Les groupes rebelles congolais se multiplient à l'est, au gré des renversements d'alliances entre pays belligérants, intérêts ethniques, politiques et économiques. Durant dix ans, toutes les parties au conflit - rebelles congolais et étrangers, forces armées nationales congolaises, ougandaises, burundaises, angolaises, rwandaises, tchadiennes et zimbabwéennes- commettent des violations massives des droits humains. La plupart des exactions, qualifiées de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, sont documentées dans le « Rapport Mapping » des Nations unies, rendu public le 1^{er} octobre 2010.

Entre août et septembre 1998, les militaires des armées nationales rwandaises (Armée patriotique rwandaise/ APR) et ougandaises (Forces de défense du peuple ougandais/UPDF) s'emparent de la quasi-totalité de la province orientale du Congo. En août 1999, la crise larvée entre le Rwanda et l'Ouganda pour le contrôle de Kisangani - au carrefour du fleuve Congo et des rivières Tshopo et Lindi, abritant les aéroports de Simi-Simi et Bangboka, ainsi qu'un lucratif marché de diamants - dégénère en conflit ouvert. Du 14 au 17 août, l'APR et l'UPDF font usage d'armes lourdes dans des zones densément peuplées, causant la mort de 30 civils et faisant une centaine de blessés. Dès lors la province est divisée entre une zone rwandaise sous contrôle du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD-Goma) et une zone ougandaise, dominée par d'autres groupes armés soutenus par Kampala.

En mai 2000, la tension entre factions monte: l'UPDF renforce ses positions militaires au nord-est de Kisangani et l'APR y achemine elle aussi de l'armement. Les affrontements à l'arme lourde entre APR et UPDF causent plus de 24 morts et un nombre indéterminé de blessés. Début 2002, les deux armées s'affrontent encore plus violemment, lors d'attaques aveugles tuant entre 244 et 760 civils et déplaçant des milliers de personnes. Plus de 400 édifices sont gravement endommagés, dont la cathédrale Notre-Dame. Après ces combats, l'UPDF abandonne au RCD-Goma le contrôle du territoire.

(Source : ACAT France)